

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1974)  
**Heft:** 263

**Artikel:** Les moyens du contrôle démocratique  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1026397>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Au secours des partis

Un député démo-chrétien zurichois a profité de l'examen de la nouvelle loi cantonale d'imposition pour proposer qu'une déduction d'un maximum de 2000 francs soit admise pour les contribuables payant une cotisation à un parti politique représenté au Grand Conseil. La « Neue Zürcher Zeitung » (95) donne un compte rendu détaillé des débats qui permet de constater que la majorité des députés radicaux, UDC et de l'Alliance des indépendants étaient opposés à ce postulat alors que les socialistes et le PDC y étaient, en majorité, favorables. Finalement, la déduction a été admise, dans la forme proposée par un député socialiste qui, par souci d'équité veut faire bénéficier de cette mesure tous les partis représentés dans une autorité cantonale ou communale.

Peu après, la « Neue Zürcher Zeitung » (103) a consacré deux pages au financement des partis en Suisse et à l'étranger (Allemagne fédérale et Italie). Retenons cette conclusion de l'article d'un politologue, Leonhard Neidhart, intitulé

## Les moyens du contrôle démocratique

La télévision suisse alémanique diffusait récemment une émission très vivante de Mario Cortesi sur les problèmes de notre parlement fédéral de milice et de ses députés surchargés de travail. A la même époque, Anastasia Bitzos, une des secrétaires du groupe socialiste des Chambres fédérales publiait un article sur les besoins financiers du Parti socialiste suisse. Un article qui jette une lumière crue sur le fonctionnement de la démocratie helvétique.

Un constat pour commencer : actuellement, le PSS reçoit 1 franc par mois de ses membres du sexe masculin et 80 centimes des femmes. Cette

« Renforcement de la démocratie directe ou de la démocratie représentative ? : « L'éveil de l'intérêt pour la politique et l'accroissement de la participation de la population exigent des efforts variés ; les moyens nécessaires font jusqu'ici défaut et surtout sont inégalement répartis entre les partis. Le libre jeu des forces est gêné et, comme dans d'autres domaines, une intervention des pouvoirs publics est nécessaire. »

— C'est aussi sur les partis, mais libéraux, que se penchent les « Basler Nachrichten » (52) sous le titre « Les partis libéraux d'Europe dans le vent ? » Les trois articles : Chaque Anglais est libéral ; des centristes et pas de centre (France) ; FDP : mode ou troisième force ? (Allemagne fédérale).

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », la biographie du nouveau conseiller fédéral Willi Ritschard, toujours présenté comme l'inconnu dans la maison fédérale ; dans le même numéro, un très large travail sur les maladies psychiques, faisant le point des différentes méthodes de traitement, de la psychanalyse à la thérapie de groupe, en passant par la psychothérapie.

— Dans un copieux supplément de fin de se-

réglementation, valable depuis deux ans, doit être revue et le parti a besoin de 3 francs par mois. Les partis cantonaux sont réticents, certains accepteraient une augmentation à 2 francs, mais d'autres se contenteraient d'une augmentation de 50 centimes, alors que les trois cinquièmes de cette somme sont nécessaires pour couvrir seulement le renchérissement.

En conclusion, Anastasia Bitzos note qu'une augmentation qui ne porterait pas la cotisation au moins à 2 francs, à partir du 1er janvier prochain, signifierait que les congrès devraient refuser à l'avenir d'accepter toute proposition ayant des conséquences financières pour le parti, c'est-à-dire, en langage clair, qu'il faudrait renoncer à lancer des initiatives ou des référendums.

maine de la « National Zeitung », à noter en particulier : la troisième partie des souvenirs de Max Frisch sur la période de service actif 39-45 ; une étude sur le langage, présenté comme la béquille du pouvoir ; un compte rendu détaillé d'un récent colloque sur l'interruption de grossesse tenu il y a dix jours à Berne ; la présentation du dernier livre de trois écrivains suisses allemands, Urs Widmer, Adolf Muschg et Werner Schmidli.

## NOTES DE LECTURE

### Diggelmann partout

Walter Matthias Diggelmann à l'honneur en Suisse. Aux journées cinématographiques de Soleure, un cinéaste suisse allemand propose à l'attention des cinéphiles un portrait (tourné sur la scène du Théâtre du Jorat) de cet écrivain, intitulé « Die Selbsterstörung des Walter Matthias Diggelmann » ; une des pièces de cet homme à tout faire de l'activité culturelle est créée sur la scène du Théâtre municipal de Berne ; il est interviewé par le magazine des jeunes « Team » et un nouveau roman « Ich heisse Thomy » vient de paraître<sup>1</sup>.

Cette fois, l'édition originale paraît en livre de poche, ce qui rend le volume vraiment accessible à toutes les bourses.

### Un talent à son apogée

Nous considérons cette œuvre comme l'une des meilleures de l'auteur de « Harry Wind ». Actuelle, elle se passe parmi des jeunes qui vivent en communauté à Apples, dans le canton de Vaud ; mais l'action se déroule dans toute la Suisse, car ces jeunes offrent un refuge à des camarades de leur âge qui fuient la société des adultes.

En filigrane du scénario, la difficulté de compré-

<sup>1</sup> Walter Matthias Diggelmann : « Ich heisse Thomy », Fischer Taschenbuch (No 1412).